

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-1/02

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : AIELLO Léo

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Soutien au développement local. Budget 2011.

Le domaine d'intervention "soutien au développement local" regroupe 6 actions : les contrats communaux, les contrats intercommunaux, le soutien au développement local-divers partenariats, l'aménagement-urbanisme et prospective, la taxe C.A.U.E. et le Fonds E.CO.L.E. Les principales opérations proposées au BP 2011 concernent les politiques territoriales (contrats ruraux, contrats régionaux, CONT.A.C.T, CLAIR et C3D), le soutien financier du Département en faveur de l'enseignement élémentaire et maternel et le reversement de la taxe CAUE.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE**Article 1 : de retenir les candidatures suivantes :**

- Commune de Thomery pour un Contrat d'Aménagement Communal du Territoire (CONT.A.C.T.), financé en AP études et travaux 2011,

- Communes de Jouy-sur-Morin, La Chapelle-la-Reine, Soignolles-en-Brie pour un Contrat d'Aménagement Communal du Territoire (CONT.A.C.T.), dont les études et travaux seront financés sur une AP ultérieure.

Article 2 : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2011 des opérations suivantes :

Domaine(s) d'intervention	Action(s)	Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Boissy-le-Chatel : étude	20 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Boissy-le-Chatel : travaux	396 750
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Longperrier : étude	20 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Longperrier : travaux	448 500
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Montry : étude	20 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Montry : travaux	396 750
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Moussy-le-Neuf : étude	20 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Moussy-le-Neuf : travaux	345 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Thomery : étude	20 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	CONT.A.C.T. Thomery : travaux	345 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	Contrats régionaux	3 100 000
Soutien au développement local	Contrats communaux	Contrats ruraux	1 500 000
Soutien au développement local	Contrats intercommunaux	Territoire Roissy Plaine de France	2 000 000
Soutien au développement local	Contrats intercommunaux	CLAIR C.C. 2 Fleuves	2 454 385
Soutien au développement local	Contrats intercommunaux	CLAIR C.C. Bocage	520 570
Soutien au développement local	Fonds E.CO.LE	Fonds E.CO.LE	1 500 000

Article 3 : d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2011 des opérations suivantes :

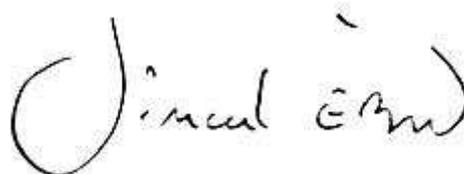
Domaine(s) d'intervention	Action(s)	Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Soutien au développement local	Aménagement, urbanisme et prospective	Etudes aménagement du territoire	75 000
Soutien au développement local	Contrats intercommunaux	CLAIR C.C. 2 Fleuves	123 215
Soutien au développement local	Contrats intercommunaux	CLAIR C.C. Bocage	62 930

Article 4 : de créer les enveloppes de subventions 2011 suivantes :

Enveloppe(s) de subvention	CP 2011
Subventions communes et EPCI	15 244,90
CLAIR Bassin de vie de Coulommiers	87 865,98
CLAIR Brie Centrale	119 549,87
CLAIR BRIE NANGISSIENNE	71 440,95
CLAIR C.C. Moret Seine et Loing	174 711,00
CLAIR C.C. Val de Loing	30 000,00
CLAIR Secteur de la Ferté Gaucher	15 817,98
Contrat de Parc Gâtinais Français	241 100,00
Subventions études CLAIR	14 436,78
C3D San Val Maubuée	33 500,00
C3D Pays de l'Ourcq	106 000,00
C3D Pays de Meaux	36 000,00
C3D SE Bassée Montois	12 000,00
CLAIR Région du Châtelet-en-Brie	10 000,00
Adhésion au syndicat mixte « Paris Métropole »	38 000,00

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ